



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

N°2024/22

Saint-Etienne du Grès, le 2 octobre 2024

### « Le Jour de la Nuit » : Saint-Étienne du Grès se mobilise contre la pollution lumineuse

Toujours très engagée en faveur de la protection de l'environnement, la Commune de Saint-Étienne du Grès poursuit sa démarche en participant, samedi 12 octobre, à la 16<sup>ème</sup> édition du « Jour de la Nuit ». Au programme, balade crépusculaire vers la vigie et découverte astronomique sur place, extinction de l'éclairage public du village. Une opération menée en partenariat avec le Parc naturel régional des Alpilles.

Le village s'investit depuis de nombreuses années dans la protection de l'environnement et la préservation des ressources : signataire de la charte régionale « Zéro plastique », Zéro phyto depuis 2014, plantation d'espaces verts avec une végétation adaptée au climat, éclairage public basse consommation et éteint de 23h à 6h...

#### « Le Jour de la Nuit »

Pour l'édition 2024 du « Jour de la Nuit », avec le concours du Parc naturel régional des Alpilles, le point de rassemblement est fixé à 17h45 sur le parking du Mas de Pommet pour une promenade crépusculaire vers le site de la vigie avec le concours de l'association **Alpilles Rando**.

Une balade de 3 km environ, qui permettra aux participants de profiter du massif des Alpilles d'une autre manière. Une fois sur place, le temps sera arrivé pour profiter des lieux et de la vue et sortir des sacs les pique-nique « zéro déchet ».

Vers 20h30, extinction des lumières de la commune.

Suivra une animation proposée par l'association **Astro Geek 13** : au programme, découverte du ciel et observation à l'œil nu, avec des instruments et même avec des écrans externes pour les objets les plus lointains. Sans oublier une sensibilisation à la thématique de la lutte contre la pollution.

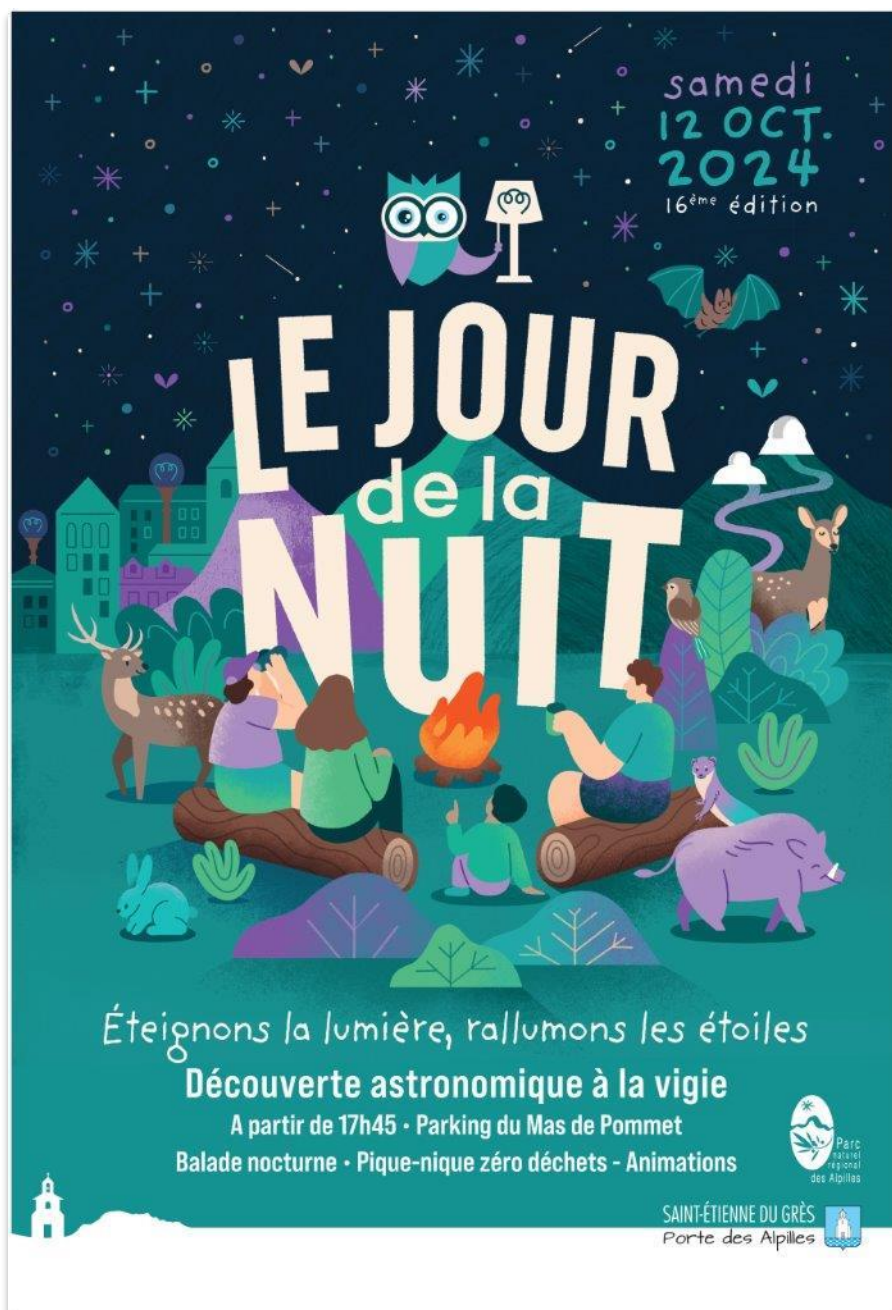
La soirée s'achèvera par une nouvelle balade nocturne vers le parking du Mas de Pommet, toujours accompagné par les membres d'Alpilles Rando.

Prévoir lampe frontale ou de poche ainsi que des chaussures de marche, et des vêtements chauds. Un minibus pourra transporter les personnes à mobilité réduite jusqu'au site de la vigie (sur inscription au 04 90 49 16 46, départ à 19h)



## Programme (horaires approximatifs)

- 18h00 : départ de la **balade** crépusculaire depuis le Mas de Pommet jusqu'à la vigie conduite par Alpilles Rando
- **Pique-nique** zéro déchets sur site
- 20h30 : **extinction** des lumières du village et **découverte astronomique** avec Astro Geek 13
- 22h00 : **balade** nocturne depuis la vigie jusqu'au parking du Mas de Pommet



Délégué à la communication : Claude SANCHEZ

☎ 06 08 40 79 51 ☎ 04 90 49 49 03

✉ [communication@saintetiennedugres.com](mailto:communication@saintetiennedugres.com)